



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centius

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR
No 1786 Rue Ste-Catherine.

Le Conte de Monto-Christin

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XVII

OU LE CANARD ENTRE EN SCÈNE

Le rédacteur du CANARD était engagé dans une discussion vive et animée avec son administrateur au sujet de certains contrats d'annonces lorsqu'il reçut la visite du détective Arcand.

Celui-ci déboutonna son pardessus, accrocha son chapeau à une patère



SON CHAPEAU

et s'assit dans un fauteuil à côté du rédacteur.

Après s'être informé de la santé du CANARD, il parla du froid excessif de la première semaine de février et des misères que la Ligue des Citoyens causait à la police.

La conversation avait roulé pendant une dizaine de minutes sur ce qui se passait au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville, lorsque l'agent se décida à expliquer l'objet de sa visite.

—Vous savez, dit-il, que tous nos détectives cherchent depuis plusieurs mois à découvrir le meurtrier de M. Beltapet. Le succès n'a pas encore couronné nos recherches. Notre action a été continuellement entravée par la mesquinerie des autorités. Nous ne pouvons mener à bonne fin une tâche de ce genre à moins d'avoir le nerf de la guerre. Je veux dire les quibus. Notre salaire est trop maigre pour nous permettre de dépenser notre propre argent dans des courses dispendieuses. Malgré tout, nous espérons qu'avant vingt-quatre heures les auteurs du crime seront sous les verrous. La police de Montréal vous serait très reconnaissante si vous consentiez à lui donner quelques renseignements qui lui manquent pour compléter l'enchaînement des faits devant servir à la preuve de la couronne.

—Quels renseignements désirez-vous de moi, demanda le CANARD.

—Vous pouvez, si vous le voulez, nous fournir des informations précieuses sur les antécédents d'un Italien et d'un Russe dont la vie à Montréal est énigme pour la police. Ce sont deux amis de Dépatie le Trou.

—Ma foi, ces hommes je ne les connais guère. Je ne puis dire sur leur compte autre chose que ce que vous savez vous-même.

—C'est malheureux. Nous avons coffré le Trou sous une accusation d'ivresse et nous le gardons en bas à la



UN CHAT ENNUYEUX POUR LES VOISINS

LAURIER. — Encore ce maudit chat ! Si mon voisin ne l'assomme pas, moi je le tuerais avec ma carabine.

BOWELL. — Ce vilain animal troublera toujours mon sommeil. Mon Dieu comment m'en débarrasser ? Il me fera mourir avec ses cris.

TARTE, (riant dans sa barbe). — Est-il bon ce chat canayen ! Je vais l'agacer seulement pour le faire miauler.

disposition de la Couronne. Le gailard persiste dans un mutisme qui nous désespère. La captivité pourra à la fin lui délier la langue.

—Savez-vous, monsieur Arcand, que l'emprisonnement du Trou est de nature à nuire considérablement à l'intrigue du feuilleton du CANARD ? Je ne vois pas pourquoi vous le retenez plus longtemps à la géole. Il est ignorant comme une carpe sur tout ce qui s'est passé chez feu M. Beltapet. Vous pouvez en prendre ma parole. Du reste la police n'a pas l'ombre d'une preuve contre lui.

—Le Trou est un madré. S'il n'est pas complice du crime, il doit en avoir au moins une connaissance coupable.

—Là, vous faites erreur, monsieur, le détective. A l'époque du crime, le Trou n'avait rien de commun avec les deux étrangers que vous allez arrêter.

—Je veux bien vous croire, mais la prudence exige que nous gardions le Trou sous notre surveillance.

—Admis. Mais ne pourriez-vous pas le libérer cet après-midi ou demain ? J'ai absolument besoin de ce personnage dans mon feuilleton où il doit jouer un rôle important. Le retenir plus longtemps en prison serait casser le fil de mon intrigue. Allons, montrez-vous bon prince. Vous allez remettre le Trou en liberté pour faire plaisir aux milliers de lecteurs du CANARD.

—Oui, mais le Trou est encore sous le coup d'une accusation.

—Je connais l'affaire. C'est pour sa soulade de l'autre soir sur la rue St-Paul, au coin de la rue Claude. C'est

une bagatelle. Il aura tout au plus une amende de \$10 à payer.

—Mais comme il est récidiviste le recorder pourrait fort bien lui infliger le maximum de la peine c'est-à-dire, \$20 ou six mois. Le Trou comme vous le savez, est pauvre comme un rat d'église.

—Ce n'est pas la peine d'en parler. Le CANARD paiera son amende. Ce n'est pas pour \$100 que nous voudrions suspendre notre feuilleton à cause de l'incarcération d'un de nos personnages. Du reste, j'avouerai que j'ai été injuste pour les gens de Monto-Christin. Il y avait un peu d'égoïsme de ma part lorsque je les ai fait emprisonner pour avoir la liberté de voyager en Europe. Mes héros ont été maltraités. Il ne serait pas équitable de renvoyer le Trou en prison.

—Vous avez raison, CANARD. Nous savons que vous ne suscitez aucun obstacle au cours de la justice. Je ne puis vous promettre la faveur que vous me demandez sans consulter mes collègues.

—Cette consultation sera inutile. Il faut que le Trou soit remis en liberté. Entendez-vous ?

—Il le faut, dame, c'est un gros mot. Mais si mes collègues s'y opposent.

—S'ils s'y opposent, vous leur direz de ma part, que j'irai devant le comité d'enquête sur la police et que j'y ferai des révélations qui les chatouilleront crânement.

—Il faut encore compter avec le Recorder. Si ce dernier s'avisait de prononcer contre le Trou une sentence

d'emprisonnement absolue sans lui laisser l'option d'une amende.

—La chose est impossible dans l'es-pèce, comme on le dit au Palais. Pour ivresse simple, le magistrat doit imposer l'amende à défaut de paiement, il peut ordonner l'incarcération. Si le Trou est écroué, je prendrai un bref d'habeas corpus.

—Vous avez raison là, monsieur le CANARD. Comptez sur mon influence sur mes collègues pour vous faire livrer le Trou.

—Vous comprenez, Arcand, que j'ai de bonnes raisons pour avoir le Trou sous la main. Je me propose de lui faire jouer un rôle assez important dans la suite du roman qui se passera à Paris et peut-être à Lourdes. Naturellement, vous comprenez bien, que son amour pour Cunégonde va le porter à faire des folies. Vous voyez ça d'ici.

—Dans tous les cas ne l'envoyez pas en Europe avant le procès des deux escogriffes que nous allons arrêter probablement ce soir.

—Je vous l'ai déjà dit j'agirai toujours de manière à ne pas enrayer l'action des tribunaux. Comptez sur moi. Je crois que le Trou, s'il veut être sincère, rendra en Cour Criminelle un témoignage de nature à établir une preuve circonstancielle contre les prévenus.

—Vous serez épaté lorsque vous verrez les faits relevés à la charge des prisonniers pendant l'enquête préliminaire en Cour de Police. Je dois être discret aujourd'hui, c'est pourquoi je ne vous en dis pas plus long.

Le détective Arcand prit alors congé de notre rédacteur et se dirigea vers la porte centrale de la police.

Après une courte consultation avec ses confrères, il réussit à les rallier à l'idée de remettre le Trou en liberté dans les conditions les plus favorables.

Les agents s'abouchèrent avec le constable qui avait opéré l'arrestation sur la rue St-Paul et lui enjoignirent de ne pas jurer trop fort contre le prisonnier.

(A suivre.)

Fumez le Cigare "Rosebud."

Une maîtresse de maison à deux messieurs qui appuient leur tête sur le dossier d'un canapé :

—Je vous en prie, messieurs, ne vous appuyez pas sur l'étoffe ; il n'y a pas de housse.

—Oh ! ne craignez rien, madame, dit l'un, je ne mets jamais de poumade.

—Et moi, dit l'autre, qui est absolument chauve, je ne mets jamais de... cheveux "

LA PHARMACIE NATIONALE

La plus belle pharmacie de Montréal est sans contredit la Pharmacie Nationale, dans le Monument National, 216 rue St-Laurent. M. E. Giroux, jr, y tient un stock des plus variés de parfums et de médicaments de toutes espèces. Le magasin est une véritable bonbonnière. Avis à ceux qui désirent faire des emplettes à l'occasion des fêtes.

Boulevard St Lambert